INTRODUCTION AU CATALOGUE

DES

ACTES DE FERRI II DIT III

DUC DE LORRAINE (1251-1303)

PAR

Jean de PANGE

Licencié ès-lettres.

AVANT-PROPOS. — BIBLIOGRAPHIE

Sources diplomatiques, manuscrites, imprimées. Sources narratives. — Ouvrages divers.

CHAPITRE PREMIER

LA LORRAINE AU XIII^e SIÈCLE

- 1. Le pays de Lorraine est constitué par l'ancien suburbium des trois évêchés gallo-francs de Metz, Toul et Verdun, sur lequel se sont élevées d'importantes principautés laïques, les comtés de Bar, de Luxembourg et de Chiny et la maison de Dun-Apremont. Gérard d'Alsace possède des domaines autour de Châtenoy, Vaudemont, Amance, Prény et Bitche. Le duc ne tient de l'Empire que le comté de Remiremont et la « marchisie » avec la suprématie qu'elle lui confère entre le Rhin et la Meuse.
- 2. Persistance chez les Lorrains des souvenirs de l'époque carolingienne. Au tournoi de Chauvency,

le duc Ferri est appelé « Marchis entre les trois roiaumes ». — Impuissance du duc contre l'évêque de Metz et le comte de Bar. — Contre eux il s'allie au comte de Luxembourg. — Le sentiment national des Lorrains réclame l'alliance française.

3. La politique des ducs : s'unir étroitement à leurs suzerains de Champagne, comte ou roi de France; accroître leurs revenus par l'acquisition d'avoueries ou de domaines et par la main mise sur les salines de Dieuze et de Rosières; affaiblir leur chevalerie par la création de communes.

CHAPITRE II

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE FERRI, DE 1251 A 1285

1º Avec l'Empire.— En 1257, lors de l'élection simultanée de Richard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille, Ferri prend parti pour ce dernier. — En 1259, il va à Tolède recevoir de lui l'investiture par les cinq étendards. — Ses relations avec les princes allemands, parmi lesquels Rodolphe, comte de Habsbourg. — Celui-ci ayant été élu roi des Romains, Ferri est présent, le 20 octobre 1275, à Lausanne, à son entrevue avec le pape Grégoire X, et probablement le suit encore aux conférences qu'il a ensuite avec le roi de France. — En février 1284, il assiste sans doute à Remiremont au mariage de Rodolphe avec Elisabeth de Bourgogne.

2º Avec le royaume de France, le Barrois et l'évêché de Metz. — Depuis l'avènement de Mathieu II, le duc est homme-lige du comte de Champagne, auquel les affaires de Neufchâteau fournissent un prétexte constant d'intervention. — Aussi Ferri est-il, dès le 6 juin 1249, fiancé à Marguerite de Champagne, qu'il épouse en juillet 1255. — Sa mère Catherine exerce d'abord la

régence. — En 1252, elle convient avec son frère le comte de Luxembonrg et avec le comte de Bar que toutes leurs difficultés seront soumises à l'arbitrage du comte de Champagne. — Le 24 mars 1255, Ferri est mis hors de mainbournie. — Le 27 juin 1260, Thibaut V de Champagne, assisté du duc de Bourgogne et du comte de Nevers, rend une sentence arbitrale sur le différend de Ferri et du comte de Bar. — Le 21 septembre 1260, Ferri est avec Thibaut V à Paris.

Jacques, évêque de Metz et oncle de Ferri, étant mort le 24 octobre 1260, Ferri et le comte de Bar décident le chapitre à élire à sa place Philippe de Florenges. En retour le comte de Bar obtient la garde du temporel de l'évêché. — Ferri saisit les forteresses de Hombourg et Turkestein, puis ravage les terres de l'évêque et celles du comte de Bar. — Celui-ci, après avoir vainement assiégé Prény, fait la paix avec lui. — Le seigneur de Lichtenberg, qui avait essayé de prendre Neuviller à l'évêché de Metz, a été repoussé malgré l'appui de l'évêque de Strasbourg. — Le comte de Vaudémont, dont une bande était entrée par ruse dans Neufchâteau, est chassé par Ferri et va à Naples. En 1264, Urbain IV annule l'élection de Philippe et le remplace par Guillaume de Trainel.

Ferri, depuis le 7 décembre 1264 à Pampelune, jusqu'au 2 avril 1265, à Troyes, accompagne le comte de Champagne, qui obtient alors de Henri III de Luxembourg l'inféodation de Ligny, dûe au comte de Bar. — Celui-ci, soutenu par l'évêque de Metz, incendie Ligny le 5 juil-let 1266. Le comte de Luxembourg s'allie au duc Ferri le 14 août, mais est lui-même blessé et pris par Guillaume de Trainel près de Prény (14 septembre 1266). Ferri n'ose intervenir. Thiébaut II ayant fait une paix séparée avec le comte de Luxembourg, l'évêque de Metz le punit en saccageant Briey. Alors le 21 juillet 1267, le comte de Bar s'allie à Ferri contre lui. L'évêque de Metz,

secouru par l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liège et tous ses vassaux de l'Alsace et de la vallée de la Sarre, écrase Thiébaut et Ferri près d'Épinal, mais ceux-ci détruisent les salines de Moyenvic. Le comte de Champagne, sous l'influence du roi de France, intervient et obtient le traité du 1^{er} février 1268. Guillaume de Trainel remet en gage le château de Condé et va mourir à Rome.

En avril 1270, Ferri règle le contrat de mariage de son fils aîné Thiébaut, avec Isabelle de Rumigny. Il lui donne les fiefs de Montfort, Châtenoy, Arches, grevés d'un hommage lige dû au comte de Champagne. Laurent, notaire a postolique, ayant été élu évêque par le chapitre de Metz, le duc de Lorraine et le comte de Bar lui réclament le paiement des dettes de son prédécesseur. En 1272. ils prennent Condé et assiègent Épinal. Ferri va à la rencontre de l'évêque de Metz et le fait prisonnier à Hadigny; puis, aidé du comte de Bar, il attaque l'évêque de Strasbourg qui venait secourir Laurent et le prend avec beaucoup de seigneurs. En décembre 1272, reddition d'Épinal. Sur les plaintes de l'évêque de Metz, Grégoire X, en ouvrant, en mai 1274, le concile de Lyon, somme le duc de Lorraine et le comte de Bar de s'y rendre avec leurs prisonniers. La paix faite par Ferri le 7 juin à Lyon avec l'évêque de Strasbourg, est confirmée le 27 juin par le roi des Romains. L'évêque de Metz, s'étant accordé avec le comte de Bar, fait à Lyon, le 7 décembre, sa paix définitive avec le duc de Lorraine. Mais il donne au comte de Salm l'héritage de Renaud de Castres, oncle paternel de Ferri. Celui-ci est battu par le comte de Deux-Ponts, allié de l'évêque. Arbitrage de Gobert d'Apremont. Laurent se retire en Italie.

En 1280, Nicolas III nomme Jean de Flandre évêque de Metz. Ferri est battu par les bourgeois de Metz à Marimont, mais les écrase l'année suivante aux Génivaux et, le 27 mai 1281, fait la paix avec eux. En 1282, Jean est remplacé par Bouchard d'Avesnes, qui, le 17 mai 1284, règle avec Ferri les questions pendantes. L'avènement au trône de France de Philippe IV, héritier de la Champagne, brise le lien de vassalité qui retenait à l'Empire les comtes de cette province.

CHAPITRE III

la politique extérieure de ferri de 1285 à 1303

En 1286, Ferri s'allie à l'évêque de Strasbourg (27 janvier) et à l'avoué général de l'Empire en Alsace (18 février). Le 6 avril, il est avec Rodolphe de Habsbourg. Le 6 avril, l'évêque de Toul lui confie la garde de son évêché, réservée depuis 1281 au roi de France. Celui-ci fait une démonstration militaire, mais, le 2 septembre 1287, augmente la pension du duc. En 1287 Ferri marie sa fille Élisabeth au fils du duc de Bavière; Rodolphe de Habsbourg approuve le contrat. Ferri ne voulant pas rendre le comté de Castres que lui avait confié l'évêque de Metz, celui-ci, le 6 février 1289, s'allie au comte de Salm et à l'évêque de Strasbourg qui ravage le duché. Le 1er octobre 1289, Bouchard écrase l'armée ducale près de Beuvanges-sous-Belreins. Le 22 mars 1290, le duc s'allie à l'évêque de Strasbourg et au comte de Fribourg, au fils duquel il marie sa fille Catherine. Le 19 juin 1291, devant Rodolphe de Habsbourg, Ferri et Bouchard désignent des arbitres qui concluent la paix.

En 1293, Ferri bat les bourgeois de Toul aux batailles de Dommartin et de la forêt de Haye, mais subit luimême, entre Bitche et Sturzelbronn, un désastre infligé par leur allié l'évêque de Metz. Il fait la paix, le 11 octobre 1293, avec la cité de Toul, et le 14 octobre

suivant avec l'évêque Bouchard.

Contestations au sujet de l'abbaye de Beaulieu, entre le

roi de France et Thiébaut II de Bar, soutenu par Rodolphe de Habsbourg. Philippe-le-Bel touche les dîmes de la guerre d'Aragon sur les trois évêchés lorrains. En juin 1291, son fils aîné épouse la fille unique du comte de Bourgogne. Aussi, en 1292, les princes allemands élisentils Adolphe de Nassau, notoirement hostile à la France. En octobre 1293, à Colmar, Ferri assiste à l'hommage rendu au nouveau roi des Romains par le comte de Bourgogne et reçoit de celui-ci le sief de Montreuil-sur-Saône. Henri III de Bar, qui avait succédé en 1291 à son père Thiébaut II, ayant épousé en 1294 la fille du roi d'Angleterre, entre dans la coalition formée par celui-ci et Adolphe de Nassau. Le 8 avril 1295, le roi des Romains écrit au duc Ferri pour le prier de soutenir le comte de Bar. Mais le duc prend le parti de la France, et son fils aîné Thiébaut, pensionné par Philippe-le-Bel, entre en lutte contre le comte de Bar.

Campagne de la diplomatie française, soutenue par la cour de Rome, pour détacher Adolphe de Nassau du parti anglais. Ambassades de Musciato. En 1296, le roi des Romains nomme Ferri gouverneur de Toul pendant la vacance de l'évêché; à la fin de celle-ci, il irrite le duc en lui retirant cette charge. Le roi de France pensionne Bouchard, évêque de Metz, mais celui-ci meurt le 25 novembre 1296. Ferri essaie vainement de faire désigner par le chapitre son fils Ferri, évêque d'Orléans. En 1297, le pape nomme Gérard de Relanges. Le 23 juin 1298, la diète de Mayence dépose Adolphe de Nassau et le remplace par Albert d'Autriche. Thiébaut de Lorraine accompagne celui-ci le 2 juillet à la bataille de Gelheim. Le 20 octobre, Albert donne à Ferri le droit de battre monnaie. Le 29 novembre 1299, il arrive à Toul pour son entrevue avec le roi de France et y trouve le duc de Lorraine venu à sa rencontre. Mais Ferri tombant malade se fait remplacer par Thiébaut à l'entrevue de Quatre-Vaux.

Albert y reconnnaît sans doute à Philippe-le-Bel l'indigénat jusqu'au Rhin, c'est-à-dire le droit de prendre en sa garde les villes situées entre le royaume et le Rhin. En juin 1300, à Orléans, Thiébaut reprend de Philippe IV ses fiefs d'Arches, Châtenoy, Montfort et Frouard, avec le droit de battre monnaie. En juin 1301, le traité de Bruges ruine la puissance des comtes de Bar. Le 10 avril 1302, à Notre-Dame-de-Paris, dans l'assemblée des trois ordres, convoquée par Philippe-le-Bel contre Boniface VIII, le duc Ferri signe la lettre des barons français aux cardinaux pour les prier de résister aux exigences du pape.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE FERRI

- 1. Le domaine ducal. Depuis Mathieu II, le duc ne prend plus jamais le titre national de Duc des Lorrains, mais toujours le titre territorial de Duc de Lorraine. L'autorité du duc doit s'appuyer sur une grande puissance domaniale. Celle-ci est menacée par la création des apanages. Ferri accroît ses domaines de Mirecourt (1279 et 1284) où il établit le chef-lieu du bailliage des Vosges, de Charmes (1285), Passavant (1290), Morhange (1291), Marimont (1292). Le 30 septembre 1292, il vend au comte de Bar Longwy, dont la position est trop excentrique. En 1297, il cède au comte de Deux-Ponts Bitche en échange de Sarreguemines, Marimont et Lindres. Surtout il acquiert toutes les salines de Rosières par des achats constants de 1256 à 1302. Il fortifie Frouard en 1261, Saint-Dié en 1266, Raon-l'Étape en 1279, Plombières en 1292.
- 2. Rapports avec les trois ordres. Les dynasties féodales. La chevalerie. Ses assises d'organisation plus

ancienne que le pouvoir ducal. Légende d'après laquelle Ferri aurait été enfermé à Maxéville par ses chevaliers. Chaque vacance des évêchés de Metz ou de Toul est l'occasion d'une lutte d'influence entre Ferri et le comte de Bar. A Toul, prépondérance du duc de Lorraine. Peu de relations avec Verdun. Lors de son avénement le duc doit se rendre pour prêter serment à Saint-Dié, à Remiremont, et, depuis 1273, à Gorze. Réparations imposées à Ferri en 1255 devant l'évêque de Toul et l'archevêque de Trêves. Ferri voulant imposer au chapitre de Saint-Dié un tonagium, l'interdit est lancé par une bulle du 29 juillet 1268. Puissance de l'abbesse de Remiremont qui, depuis 1290, est princesse d'Empire. Au sujet d'une querelle d'impositions avec elle, Ferri, en avril 1291, est frappé d'excommunication ainsi que ses sujets. Vaine résistance de l'évêque de Toul, qui soutient le duc. Les curés doivent faire déterrer les morts inhumés depuis la prononciation de la sentence. Le 18 juillet 1295, le traité de l'Échapenoise accorde à Ferri la copropriété définitive des terres dans les trois prévôtés d'Arches, Bruyères et Dompaire. Les avoueries. Ferri accorde l'affranchissement à beaucoup de villes : La Neuville devant Nancy (1257), Frouard et Pompey (23 avril 1263), Montfort, Arches, Bruyères et Châtenoy (3 novembre 1263), Dompaire (1264), Amance, Gerbéviller, Lunéville, Saint-Nicolas-du-Port, Nancy (1265), La Neuville-lez-Raon (1266), Longwy (1281), Sierck (1295). La plupart sont à la loi de Beaumont. Dispositions de cette loi. Affranchissements plus restreints accordés par les seigneurs. Fondation de villes neuves. Indices de prospérité de la Lorraine. Le commerce de l'argent : Juifs, Lombards et Caoursins; formalités de leur établissement; dispositions prises à l'égard des colonies juives de Nancy, Saint-Dié, Neufchâteau, Bruyères et Rosières.

3. Les institutions lorraines. — Le gouvernement cen-

tral; le conseil ducal. Son caractère encore primitif. Sa compétence. Les membres habituels. Gérard de Fontenoy. Les conseillers. Bérard de Naples, notaire pontifical. Les grands officiers. Leurs attributions. Le sénéchal (Jean de Germiny en 1298); le maréchal; le chambellan (Armand en 1297); l'échanson. — Le gouvernement local; les trois bailliages de Lorraine, Vosges et Allemagne. Attributions des baillis. Le tribunal du bailliage de Mirecourt souvent présidé par Ferri. Les prévôts. Leurs attributions. Les receveurs du domaine. Les sergents. Les châtellenies. Les centaines. Les maires. Officiers des mines et des salines.

CHAPITRE V

LA VIE PRIVÉE DE FERRI

Sa mère.— Ses oncles paternels: Renaud, marié à l'héritière du comté de Castres. Il accompagne Ferri à Tolède en 1259; ses relations avec lui. Jacques, évêque de Metz, de 1239 à 1260; ses relations avec Ferri. Son testament. — Sœurs de Ferri: Isabeau, mariée à Guillaume III, comte de Vienne, puis à Jean de Chalon, sire de Rochefort. Lorette épouse Jean de Dampierre et en a deux fils dont l'aîné, Jean, figure souvent dans les actes de Ferri, puis elle se remarie avec Guillaume de Vergy, sire d'Autrey. Catherine épouse en 1254 Richard comte de Chiny. — Cousines germaines de Ferri: Jeanne, comtesse de Linange et dame d'Ormes; Lorette, mariée à Simon III de Sarrebrück.

La duchesse Marguerite, femme de Ferri. Elle scelle un acte le 12 avril 1287 et figure dans plusieurs autres. — Les enfants de Ferri. Thiébaut: c'est d'avril 1270 qu'il faut dater le contrat de son mariage avec Isabelle de Rumigny; preuves. En mai 1278, il est mis hors de mainbournie et se remarie. Son sceau. Ses titres. Son

rôle pendant le règne de son père. Mathieu: le 16 juin 1278 il est mis hors de mainbournie et épouse Alix fille du comte de Bar. Sa mort en 1282. Ferri, grand prévôt de Saint-Dié en 1276, puis prieur de cette église, chanoine de Toul en 1290, enfin évêque d'Orléans. Sa mort le 4 juin 1299. Jean comte de Toul. Son testament en octobre 1291. Élisabeth; son mariage avec Louis de Bavière. Catherine; son mariage avec Conrad de Fribourg. Autres enfants.

Tournoi de Sissonne (7 juin 1272). A la fin de sa vie Ferri réside souvent à Lunéville. Ses familiers : Henri de Blamont, Jean de Warsberg, Gérard de Fontenoy, etc. Ses fondations pieuses à Neufchâteau pour les Cordeliers et les Clarisses, à Toul pour les Dominicains. En juillet 1298, il donne son palais de Nancy aux sœurs prêcheresses. Sa mort le 31 décembre 1303. Ses deux testaments de mai 1272 et de 1297. Leurs dispositions.

CHAPITRE VI

DIPLOMATIQUE DES ACTES DE FERRI

- 1. État dans lequel ils nous sont parvenus. Le cartulaire B 256 des Archives de la Meuse. Sa description. Le Trésor des chartes de Lorraine. Ses démembrements par Godefroy, par la Chambre de Réunion de Metz, par le duc François III et par Lancelot. Originaux conservés aux Archives Impériales de Vienne.
- 2. Étude des actes. Ferri n'a pas de chancelier et les actes sont sans doute rédigés par des clercs ordinaires. Ils affectent tous la forme de lettres patentes. Les lettres patentes en forme de charte, actes solennels de donation au profit d'abbayes, sont caractérisées par un sceau de cire verte sur lacs de soie verte auxquels est attachée l'idée de perpétuité. Lettres patentes sur double queue de parchemin avec sceau de cire jaune.

La langue. Les différents modes de suscription pour actes unilatéraux et bilatéraux. Notification. Exposé. Dispositif. Annonce des signes de validation. La date. Ferri commence l'année à l'Annonciation (25 mars). Preuves. Précision plus grande de la date depuis l'avènement de Ferri.

Les sceaux. Leur description.

CATALOGUE DES ACTES DE FERRI (1480 ARTICLES)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- 1. Extrait de la chronique inédite de Vienne (Autriche). Bibliothèque de la ville, n° 3336.
 - 2. Quittance de Bérard de Naples (3 janvier 1274).
- 3. Demande de jugement sur les fiefs portée devant la cour de Rome par l'évêque de Metz et le duc de Lorraine.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX